

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°24-026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 31 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le trente et un mai, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 16 + 3 pouvoirs

Date de convocation : 28/05/2024

Date d'affichage : 28/05/2024

Présents : MM. GENON Hervé - BIBOLLET Nicolas - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric
- MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno RICHARD Denis -
RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - GAZET Véronique - GENON Marie - JABOUILLE Martine -
- MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie -

Excusés :

MM. DELWAL Jean-Luc - RICO-PEREZ José

Mme COMBET Claire

M. GACHET Roger (Procuration à M. MICHELLAND Bruno)

Mme JALLIFFIER-VERNE Christelle. (Procuration à Mme Véronique GAZET)

Mme LEGRAND Alexandra (Procuration à Mme Josyane BAZIN)

A été nommé secrétaire de séance : Josyane BAZIN



Objet : Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2023	1 181 654.72 €
-----------------------------	----------------

Section d'investissement

Solde d'exécution	- 161 618.87 €
-------------------	----------------

Restes à réaliser

Dépenses	Recettes	Solde
218 977.00 €	97 280.00	- 121 697.00 €

Besoin de financement de la section investissement : 283 315.87 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter au budget 2024, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement compte 1068	283 315.87 €
Excédent de fonctionnement reporté	283 315.87 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Monsieur le Maire



Le Maire,

Mervé GENON